

MAIRIE DE GOMETZ LA VILLE

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2016**

Président : B. JACQUEMARD

Secrétaire de séance : E. GUYOT

Etaient présents : B. JACQUEMARD, M. BOULAY, M. GIRARD, E. GUYOT, E. HUOT-MARCHAND, B. LLORET, A. MAZINGUE-DESAILLY, C. MONIS-ARRAIOL, R. PESCHEUX, A. PINCHEMAILLE, J. VILLALON.

Absents excusés :

- A. MARIAUD pouvoir à B. JACQUEMARD
- B. VIOLETTE pouvoir à J. VILLALON
- P. BOULET, E. WERFELI

La séance est ouverte à 20 H 55.

Le compte rendu du précédent Conseil est adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

ADOPTE la décision modificative n° 2 – commune,

DECIDE d'ouvrir à compter du 1^{er} octobre 2016 deux postes d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet,

PREND ACTE des rapports annuels du service de l'eau et de l'assainissement de l'exercice 2015,

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 H 05.

En Mairie, le 23 septembre

Pour le Maire,
Par délégation,
Raymond PESCHEUX

